

Le compte financier est composé :

- D'un rapport de l'Ordonnateur qui traduit l'exécution budgétaire (dépenses/recettes)
- D'un deuxième rapport de l'Agent Comptable qui traduit cette exécution en écritures comptables.

La présentation qui va suivre abordera dans un premier temps le compte-rendu de gestion et dans un second temps l'analyse financière et comptable.

Cette présentation donnera lieu à deux délibérations faisant l'objet de deux actes distincts et de deux votes :

- L'adoption du compte financier avec ou sans réserves (dans le cas où des réserves seraient formulées par le C.A., celles-ci devront être motivées, formulées par écrit et annexées à la délibération) ;
- L'acte d'affectation du résultat : Le C.A. pourra affecter ce résultat dans le compte de réserves. L'acte indiquera clairement les montants et les comptes de réserves unique 10681 (réserves du service général).

RAPPORT DE L'ORDONNATEUR

-COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2025-

COLLEGE PIERRE MENDES France – VIC EN BIGORRE

❖ BUDGET 2025

- ❖ La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) allouée au titre de l'année 2025 par le Département était de **135626.00 €** : (+9811 par rapport à 2024)
 - 89544.36 € au service Administration et Logistique (ALO)
 - 46081.64 € au service Activités Pédagogiques (AP)

Il s'agit de la plus importante subvention pour le fonctionnement du collège.

Le budget a également bénéficié d'autres recettes, dont voici les principales :

- Crédits d'état : Droits de reprographie 1126.62 €, Carnets de correspondance 792€, CNR 18830.87 €, Fonds social collégien 7429.69 € ,
- Familles Hébergement 256823.07 €
- Familles Voyages scolaires (9 au total) 40379.70 €
- Autres dons et legs voyages scolaires 6877.44 €
- Part établissement voyages scolaires 12689.82 €
- Taxe d'apprentissage 1191.15 €
- Autres subventions du Département:
 - . Section Lutte 500.00 €
 - . APPN 1000 €
 - . Matériel mobilier 9102.00 €
 - . Aide restauration élèves boursiers 5685 €
 - . Subvention inflation 9685.93 €

❖ Récapitulatif des ouvertures de crédits/prévisions de recettes 2025 et résultat 2025

SERVICE	PREVISION DEPENSES	PREVISION RECETTES	Prévision résultat	REALISATION DEPENSES	REALISATION RECETTES	RESULTAT
AP-Activité Pédagogique	188783.05	188783.05	0	112002.19	134818.92	22816.73
VE- Vie de l'Elève	137429.31	37429.31	0	127892.53	127892.53	0
ALO - Administration et Logistique	102159.19	92609.19	-9550.00	101776.53	92609.19	-9167.34
TOTAL SERVICES GENERAUX	428371.55	418821.55	-9550.00	341671.25	355320.64	13649.39
SRH- Service de Restauration et d'Hébergement	269519.91	269359.91	-160.00	266567.69	269359.91	2792.22
TOTAL SERVICES SPECIAUX	269519.91	269359.91	-160.00	266567.69	269359.91	2792.22
TOTAL SECTION FONCTIONN.	697891.46	688181.46	-9710.00	608238.94	624680.55	16441.61
Le résultat de l'exercice est repris sur la première page du rapport comptable						

❖ Service Activité Pédagogique – constat fin d'année 2025

SERVICE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
AP-Activité Pédagogique	112002.19	134818.92	22816.73

Principaux domaines et activités du service :

Enseignement général 13291.37 €

Equipement (matériel mobilier) : 9102.00 €

Sorties 11110.99€

Voyages 59666.96 €

❖ Vie de l'élève – constat fin d'année 2025

SERVICE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
VE- Vie de l'élève	127892.53	127892.53	0

Principaux domaines et activités du service :

Payes des AED (pour ordre)	112879.80 €
Fonds social lycéen	7426.69 €
Aide DP Boursiers	5685.00 €
Ecole ouverte	1415.51 €
Cesce	482.53 €

❖ Service Administration et Logistique - constat en fin d'année 2025

SERVICE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ALO- Admin. et Logistique	101776.53	92609.19	-9167.34

Principaux domaines et activités du service :

Part collège aux charges communes payées par lycée	95544.36 €
Participation agence comptable	299.92 €
Licence	2167.42 €
Opérations spécifiques amortissements	700.00 €

❖ SRH – Service de Restauration et d'Hébergement – constat fin d'année 2025

SERVICE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SRH- Restauration	266567.69	269359.91	2792.22

Principaux domaines et activités du service :

Repas familles reversés lycée + charges communes	205457.12
Reversement subvention inflation	9865.93€
FCSH	3210.30 €
FDH	57785.19€
Régularisation provisions	2844.66

RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

I- RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 dégage un résultat excédentaire, de **16441.61 €**, réparti de la façon suivante :

Excédent au service général de : **13649.39 €**

- **22816.73 €** au service AP (activités pédagogiques)
- **-9167.34 €** au service ALO (administration et logistique)

Résultat excédentaire au service spécial Restauration de **2792.22 €**

SERVICE	REALISATION DEPENSES	REALISATION RECETTES	RESULTAT
AP-Activité Pédagogique	112002.19	134818.92	22816.73
VE- Vie de l'Elève	127892.53	127892.53	0
ALO - Administration et Logistique	101776.53	92609.19	-9167.34
TOTAL SERVICES GENERAUX	341671.25	355320.64	13649.39
SRH- Service de Restauration et d'Hébergement	266567.69	269359.91	2792.22
TOTAL SERVICES SPECIAUX	266567.69	269359.91	2792.22
TOTAL SECTION FONCTIONN.	608238.94	624680.55	16441.61

I – LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) DE L'EXERCICE 2025

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations effectuées en section de fonctionnement. Il s'agit de la différence entre les recettes « réelles » nettes et les dépenses « réelles » nettes de l'exercice, c'est-à-dire avec impact sur la trésorerie, sauf pour les écritures de variation de stock (qui font aussi varier la CAF).

Détermination de la CAF ou IAF 2024

Résultat net de l'exercice :	16441.61 €
Dotation aux amortissements :	+ 3764.83 €
Neutralisation des amortissements :	- 3064.83 €
Provisions annulation	- 2844.66 €

CAF 2025 **14 296.95 €**

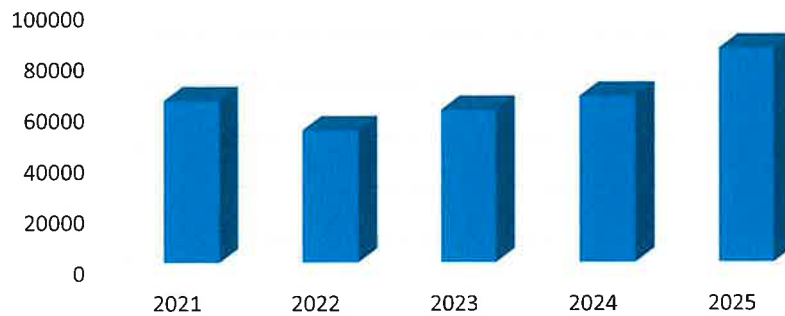
III – LE FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2025

1) **Le Fonds de Roulement (FDR)** représente la marge de sécurité financière que se donne l'EPLÉ dans son financement à court et moyen terme, et correspond à la différence entre les ressources stables et les emplois stables de l'établissement.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds de roulement	65519.00 €	63591.08 €	52008.39 €	59897.79 €	65239.97 €	83921.18
Jours de fonds de roulement	47	38	30	35	39.47	49.98
Besoin en fonds de roulement	-102891.09 €	-50723.48€	-187776.83	-4397.43	-215205.49	-211479.80
Trésorerie	168410.99 €	114314.56€	239785.22€	64295.22€	280445.46€	295400.98
Taux moyen charges à payer					8.38%	14.99%
Taux de non recouvrement	9.83%	5.38%	6.05%	6.93%	7.22%	7.87%

Le fonds de roulement permet de fonctionner sans trésorerie (entre 30 et 60 jours la situation est délicate).

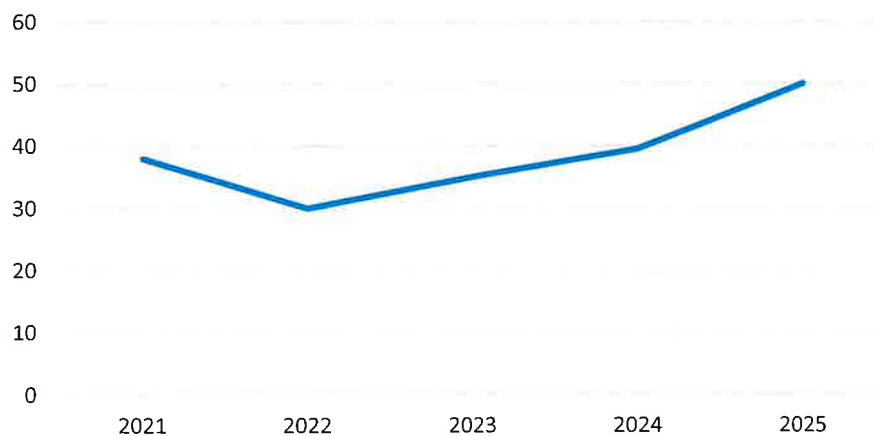
FONDS DE ROULEMENT COLLEGE PMF



2) **les jours de fonds de roulement** renseignent sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie.

(FDR/ Cptes 60 à 65)*360 : Ils s'élèvent à 49.98 pour 2025.

NBRE JOURS FDS DE ROULEMENT



3) **Le Besoin en Fonds de Roulement ou BFR** correspond à ce que l'on doit garder pour assurer le paiement de nos dettes (ce que l'on doit) par rapport au remboursement de nos créances (ce que l'on nous doit). Il est conditionné d'une part, par les délais accordés à nos débiteurs et d'autre part, par les délais accordés par nos fournisseurs (délai global de paiement).

Il représente la différence entre les soldes débiteurs des comptes de la classe 3 et 4 (valeur des stocks et créances) et les soldes créditeurs de la classe 4 (dettes représentées par les reliquats de subventions)

Il est le plus souvent négatif car les reliquats de subventions sont généralement plus importants que les créances et la valeur des stocks.

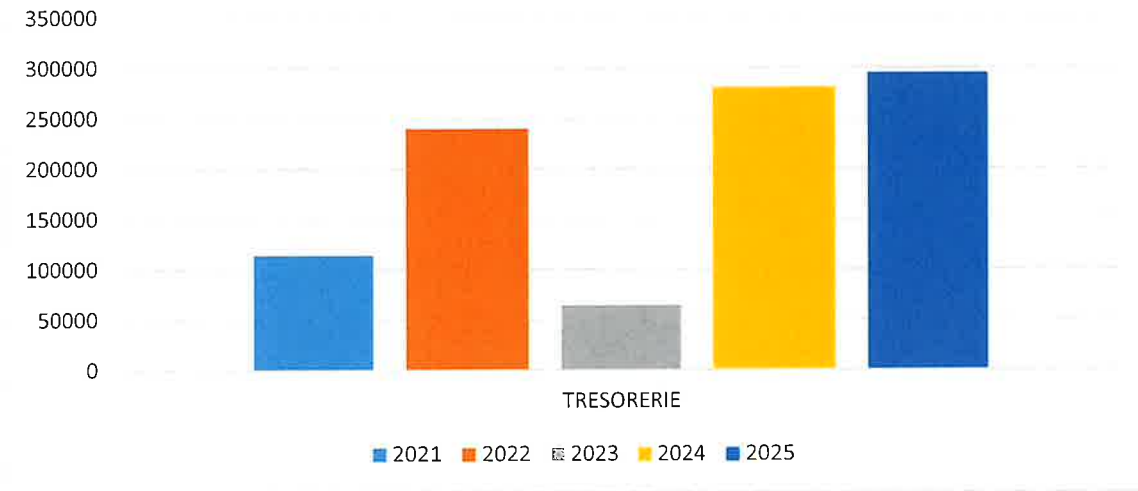
S'agissant du Besoin en Fonds de Roulement de l'exercice 2025, il s'élève à :

-211479.80 €.

Il indique que la trésorerie de l'établissement est suffisante pour payer les fournisseurs sans mobiliser du fonds de roulement.

IV – LA TRESORERIE

Elle représente la différence entre le FDR et le BFR et s'élève à **295400.98 €**. Elle se concrétise par 175.93 jours de trésorerie pour faire face aux charges courantes et permet d'assurer le délai de paiement maximum de 30 jours exigés pour les EPLE.



V – LE SUIVI DES CREANCES DE L'ETABLISSEMENT

Le taux de non recouvrement est de 7.87%. Un effort devra être porté sur le recouvrement des créances.

Le compte 416 Créances contentieuses présente un solde de 5330.11 € au 31/12/25.

CONCLUSION

La situation financière du Collège Pierre Mendès France s'améliore légèrement. Son fonds de roulement reste relativement faible et ne laisse pas suffisamment de marge pour de futurs prélèvements.

La trésorerie permet un fonctionnement paisible et le paiement des factures dans le délai de 30 jours.

La tâche a été compliquée avec le nouveau progiciel Opale et, la prise en main venant, les personnels d'intendance ont gagné en efficacité. Je les remercie pour leur implication.